

**Présidence de M. Yvan Salzmann, président**

**Membres absents excusés :** Raphaël Abbet ; Valentin Christe ; Magali Crausaz Mottier ; Thérèse de Meuron ; Daniel Dubas ; Cédric Fracheboud ; Claude Nicole Grin ; Jacques Pernet ; Karine Roch ; Claude-Alain Voiblet.

**Membres absents non excusés :** Florence Bettschart Narbel ; Sylvianne Bergmann ; Denis Corboz ; Jean-Pascal Gendre ; Sébastien Kessler ; Evelyne Knecht ; Janine Resplendino ; Vincent Rossi ; Thanh-My Tran-Nhu ; Marlène Voutat.

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Membres présents            | 80  |
| Membres absents excusés     | 10  |
| Membres absents non excusés | 10  |
| Effectif actuel             | 100 |

**Ouverture**

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Lettre**

de la Municipalité (du 23 mars 2016) demandant l'urgence pour le point :

- R 89 – **Préavis N° 2016/01** : Campagne de prospection géophysique pour une valorisation optimale de la chaleur géothermique dans l'agglomération lausannoise.

**Communications  
municipales**

- 14 mars 2016 : Départ à la retraite de M. Michel Cornut, chef du Service social Lausanne. Nomination de la nouvelle cheffe de service, Mme Judith Bovay.
- 14 mars 2016 : Résolution de l'interpellatrice du 25 août 2015 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Thérèse de Meuron : « Réorganisation du Service des assurances sociales SAS ».
- 24 mars 2016 : Lausanne Jardins 2019 – Ouverture d'un compte d'attente.
- 29 mars 2016 : Question N° 35/51 de M. Nicolas Tripet déposée le 16 février 2016 « Plateforme 'Eve' : quelle collaboration pour quel timing ? ».

**Interpellation  
Dépôt**

de Johan Pain (La Gauche) : « Les habitants et les commerçants de la Sallaz ont-ils vraiment mérités une nouvelle déception collective suite aux derniers aménagements réalisés sur la Place ? »

**Interpellation  
Dépôt**

de Johann Dupuis (La Gauche) et consorts : « Évacuation forcée des migrants occupants l'ancienne halle Heineken : la ville de Lausanne prend-elle ses responsabilités ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

**Interpellation**  
*Dépôt*

de Philippe Ducommun (UDC) et consorts : « L'effet de la nouvelle Municipalité pourrait-il être plus percutant en faveur du tir à air comprimé ?? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à la majorité par le Bureau légal du Conseil communal.

**Questions orales**

- I.** M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- II.** M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.
- III.** M. Gilles Meystre (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.
- IV.** M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

**Rapport s/Préavis N° 2016/01**

**Campagne de prospection géophysique pour une valorisation optimale de la chaleur géothermique dans l'agglomération lausannoise.**

***Rapportrice : Mme Myrèle Knecht (Soc.)***

*Discussion*

M. Philipp Stauber (UDC).

*Vote s/préavis*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 950'000.– pour réaliser une campagne de prospection géophysique par camions vibreurs ;
2. d'amortir ce crédit au fur et à mesure des dépenses annuelles par prélèvement sur le Fonds pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance (Fonds CO<sub>2</sub>) ;
3. de porter les subventions à ce projet attendues de la part de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du Fonds vaudois pour l'énergie, respectivement de CHF 50'000.– et CHF 100'000.–, au crédit du Fonds CO<sub>2</sub>.

**Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/54**

**Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin**  
**« Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ? »**

***Rapporteur : M. Eddy Ansermet (PLR)***

Discussion

M. Roland Ostermann (Les Verts).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :  
d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Charles-Denis Perrin intitulé « Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ? »

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/57

**Réponse au postulat de M<sup>me</sup> Muriel Chenaux Mesnier et consorts :  
« Osez postuler ! Un objectif légitime pour toutes et tous »**

***Rapportrice : Mme Sarah Neumann (Soc.)***

Discussion

Mme Muriel Chenaux-Mesnier (Soc.) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Muriel Chenaux Mesnier et consorts du 12 décembre 2012 ;
2. de prendre acte que la Municipalité entend mettre en place quatre mesures applicables à la Ville de Lausanne, soutenues et promues par les Directions et avec l'accompagnement du SPeL, soit :
  - 2.1 un modèle de *jobsharing* ;
  - 2.2 la promotion des femmes cadres ;
  - 2.3 la promotion du temps partiel ;
  - 2.4 le développement de la mixité des fonctions.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/61

**Réponse à trois postulats.**

**Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts  
« Plan directeur communal (PDCOM) et intégration des bâtiments hauts ».**

**Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts  
« Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la Commune de Lausanne ».**

**Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin  
« Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes »**

***Rapporteur : M. Laurent Rebeaud (Les Verts)  
[remplacé à la tribune par : M. Romain Felli (Soc.)]***

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

*Vote s/concl n°1* Le Conseil, par une majorité de oui, et 7 non, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

*Vote s/concl n°2* Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

*Vote s/concl n°3* Le Conseil, par majorité de oui, et 4 abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver la réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Plan directeur communal (PDCOM) et intégration des bâtiments hauts » ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne » ;
3. d'approuver la réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes ».

**Rapport sur postulat**

**de M. Laurent Rebeaud et consorts  
demandant une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience  
pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI)**

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)**

*Discussion*

Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Romain Felli (Soc.) ; M. Gilles Meystre (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Nicolas Tripet (PLR) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Johan Pain (La Gauche) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Daniel Bürgin (UDC) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Robert Joosten (Soc.) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.).

*Vote s/postulat*

Le Conseil, par 39 oui, 37 non et 5 abstentions, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport sur postulat**

**de M. Johan Pain :**  
**« Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en leur garantissant un pourcentage minimum d'itinéraires entièrement réservés dans les rues, les places, les zones et chemins forestiers »**

**Rapporteuse : Mme Sandrine Schlienger (UDC)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée

*Vote s/postulat*

Le Conseil, par une majorité de oui, 18 non et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. de ne prendre en considération dans ce postulat que la demande N° 2 :  
« *De clarifier et répertorier ces déplacements, itinéraires et zones dans la carte piétonnière de la commune dans le nouveau plan directeur communal (en cours d'élaboration)* » ;
2. de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Clôture**

La séance est levée à 20 h 00.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....